

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| Reclamation                      | : contact@mupras.com  |
| Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



N° = 19792

C

## Déclaration de Maladie : N° P19-0005383

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10515

Société :

*Royal Air Maroc*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Habib ALLALI

Date de naissance :

04.08.74

Adresse :

Tél. : 0661150361

Total des frais engagés :

6713.10 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/12/2012

Nom et prénom du malade : HABIB ALLALI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

15 FEV. 2012

Fait à :

Le : 18/12/2012

Signature de l'adhérent(e) :

#### VOLET ADHERENT

## Déclaration de maladie N° P19-0005383

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 10515

Nom de l'adhérent(e) : Habib ALLALI

Total des frais engagés : 6713.10

Date de dépôt :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/15	SHT	300/0		

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
18/12/2019	113,10	PHARMACIE MARY SANTO KOUTOUEN Montant HT : 113,10 TVA : 22,94 Montant TTC : 136,04

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTE ISLAM 184 Rue des Anglais Casablanca	20/11/2011					63.00.00 DT

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Mohammed HAMDANI

الدكتور محمد حمداني

Ex Professeur à la Faculté de Médecine  
de Casablanca  
Ophtalmologie Pédiatrique et Adulte  
Ancien Médecin Résident Etranger  
de l'Hôpital Necker - Enfants Malades - Paris

Casablanca le :

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء  
أمراض وجراحة العيون للأطفال والتغذية  
طبيب داخلي سابق  
بمستشفيات باريس

18/12/19

الدار البيضاء في :

Hôpital Necker

90,70

Opatanol



cllosc

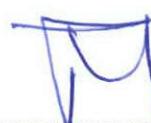
10 x 2



22,40

6 118001 070442  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml  
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP  
PPV : 90,70 DHS

407252



Maxidrol (pde) tube

6 118001 070404

Laboratoires Sothema Bouskoura  
Maxidrol pompe ophthal., 3,5 g  
A.D.S.P. Maroc N° 14/DMP/21/NCI  
PPV : 22,40 DHS

406805

PHARMACIE / ARINA  
Sofia KOUFIEN  
52, Rue Imame Alloussi - Casablanca  
Tél. : 0522 27 67 46 - Fax : 0522 26 25

P.R. MED. MAMDANI  
OPHTHALMOLOGISTE  
Tél. : 0522 27 67 46 - Fax : 0522 26 25

conclu

24. زنقة الإمام علوسي الطابق الثالث (أمام مصحة بدر) بورڭون، الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 26 66 77 - 05 22 27 67 46 - الفاكس :

24, Rue Imame Alloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca  
Tél. : 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax : 05 22 26 66 77 - E-mail : ophthalmdani@yahoo.fr

# Docteur Mohammed HAMDANI

Ex Professeur à la Faculté de Médecine  
de Casablanca  
Ophtamologie Pédiatrique et Adulte  
Ancien Médecin Résident Etranger  
de l'Hôpital Necker - Enfants Malades - Paris

Casablanca le :

الدكتور محمد حمداني

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء  
أمراض وجراحة العيون الأطفال والكبار  
طبيب داخلي سابق  
بمستشفيات باريس

18/12/09  
الدار البيضاء في :

Hariifi Ahmed  
Lunette Islam  
O. propriét.  
of the Islam

$$OD = (80, -0,75) + 0,25$$

$$Og = (180, -1,75) - 0,50$$

VL additif

~~LUNETTE ISLAM~~  
184, Rue des Anglais  
Casablanca

ODG =

PL. M. HAMDANI  
OPHTHALMOLOGISTE  
18, Rue Imame Aloussi, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca  
Tél. : 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax : 05 22 26 66 77 - E-mail : ophthamdan@yahoo.fr

24. زنقة الإمام حلوسي الطابق الثالث (أمام مصحة بدر) بورگون. الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 27 67 46 / 51 - الفاكس : 05 22 26 66 77

24, Rue Imame Aloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca  
Tél. : 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax : 05 22 26 66 77 - E-mail : ophthamdan@yahoo.fr



# نظارات إسلام

## LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anlais hira JADIDA  
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275  
ICE : 002212845000044  
IF : 30011276 - INP : 33610708

~~LUNETTE ISLAM~~  
184, Rue des Anglis  
U000197 Casablanca

Casablanca, le 22/11/2020

.Dolt

M. HATIFI AHMED

Nature de Verres	Vision de loin	Vision de près	Doubles foyers	Varilux
CRMA ABZ-177	OD / OG /	OD / OG /	OD / OG /	OD bog OG bog
Monture	Métal	Plastique		1300.00
V.L. :- OD	( 20 - 0.15 ) + 0.85			2500.00
- OG	( 180 - 1.15 ) - 0.50			2500.00
V.P. :- OD				
- OG				
ADD/	+ 1.50			
TOTAL				6300.00

Arrêtée la présente facture à la somme de six mille trois cent Pts

~~LUNETTE ISLAM~~

~~184, Rue des Anglis~~

~~Casablanca~~